



S'INSTALLER ET VIVRE DE L'AGNEAU DANS LE TARN

Résultats techniques et économiques Campagne 2015

Juillet 2016



Maison de l'Élevage du Tarn

La Milliasolle – BP 102 – 81003 ALBI Cedex – Tél : 05.63.48.83.16

Travaux réalisés par la **Maison de l'Élevage du Tarn**,
avec le concours de ses partenaires

- Le Département du Tarn
- Les Organisations de producteurs du Tarn (ARTERRIS, SICA2G, UNICOR)

Pour tout renseignement contacter le Service Ovin au 05.63.48.83.16

D'autres documents de références ovin-viandes sont disponibles sur le site :

www.elevage-tarn.fr

www.agneau-tarnais.fr

S'INSTALLER ET VIVRE DE L'AGNEAU DANS LE TARN

Avec 678 détenteurs ovins et 200 211 brebis recensées en 2016 *, le Tarn est un des plus gros bassins de production ovine (lait et viande) de France. La production d'ovins allaitants reste bien présente sur tous les cantons du département. Cette production, souvent mal connue, possède de réels atouts :

- elle valorise la main d'œuvre disponible, les surfaces en herbe, les céréales,
- elle s'adapte à toutes les zones du département (montagne, coteaux, Lauraguais...),
- elle aboutit à des résultats économiques corrects,
- elle bénéficie d'un encadrement technique, d'une filière organisée, d'une image de qualité (Label Rouge),
- elle peut permettre à un jeune de s'installer (peu de capital exigé, aucune contrainte de droits à produire).

Cette brochure, mise à jour tous les ans, a pour objectif de présenter la filière ovine allaitante dans son ensemble et les résultats technico-économiques des élevages tarnais. Les résultats présentés ci-après sont obtenus dans le cadre du réseau d'élevages en appui technique et fermes de références, et collectés par les techniciens ovins du département.

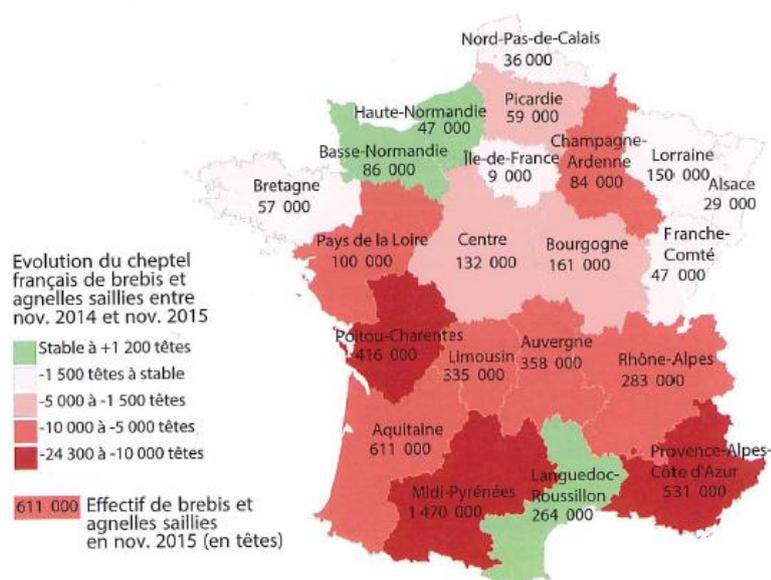
Ces références confirment qu'aujourd'hui la production ovine apporte des éléments de réponses aux préoccupations du monde agricole actuel (emplois, utilisation des surfaces...) et représente un enjeu fort pour le développement et la diversification de l'agriculture de notre département.

* Détenteurs de plus de 50 brebis déclaration Aide Ovine de base.

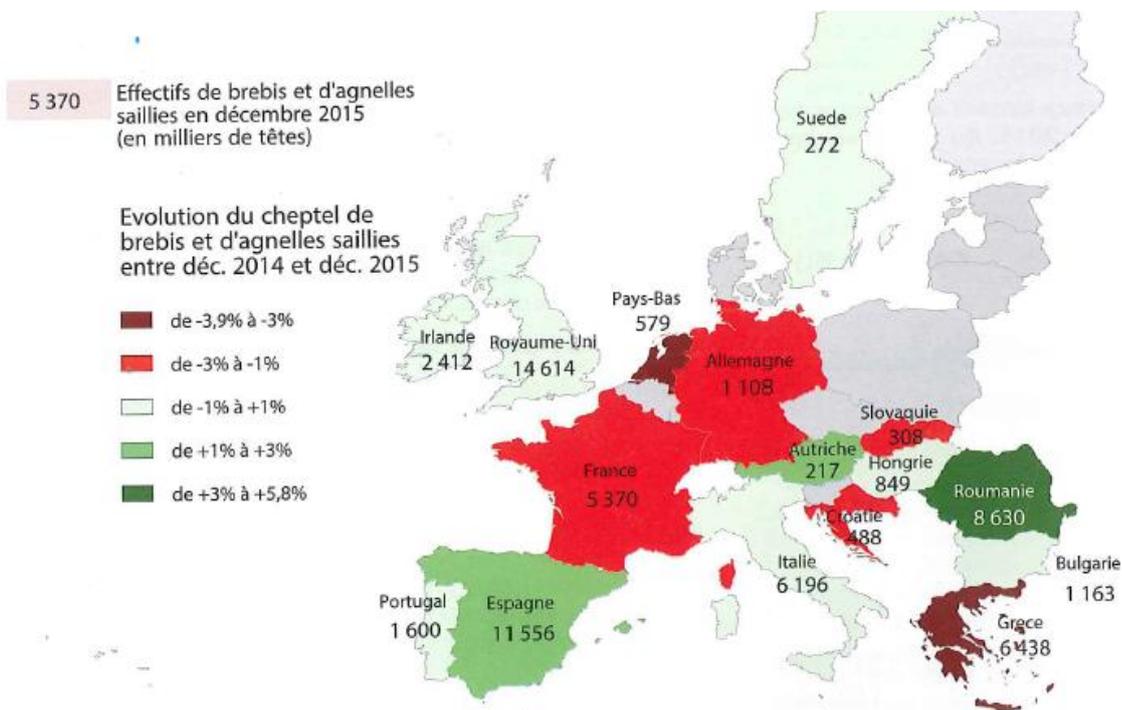
SOMMAIRE

La viande ovine en France en 2015.	p. 1 à 6
Le cheptel	
Dans le monde	
En Europe	
En France	
Bilan et consommation	
Le marché mondial et européen	
Le marché Français	
Les perspectives 2016	
La filière ovine du Tarn.	p. 7 à 8
Les troupeaux ovins tarnais.	
Une production organisée.	
Résultats technico-économiques 2015.	p. 9 à 12
Les élevages en appui technique.	
Les résultats techniques.	
Les résultats économiques.	

Evolution des troupeaux français 2014-2015 (source GEB – Institut de l’Elevage d’après SSP)



Evolution 2014-2015 du cheptel de brebis en Europe (Source GEB – Institut de l’Elevage d’après SSP)



Production de viande ovine dans l’Union Européenne (abattages en 1 000 téc*) Sources : GEB d’après Eurostat

Pays	2012	2013	2014	2015	Evolution 14/15 (%)	% UE 27
ITALIE	44	50	49	48	-2	6.0
IRLANDE	54	57	58	58	+1	6.8
GRECE	69	61	58	55	-6	7.3
FRANCE	83	80	80	80	=	9.6
ESPAGNE	123	119	114	117	+2	14.3
ROYAUME-UNI	276	290	298	300	+1	34.9
TOTAL UE 28	822	825	824	830	+1	100

* téc : tonnes équivalent carcasse

LA VIANDE OVINE EN 2015

Sources : Institut de l'Élevage: « Economie de l'élevage – Dossier annuel ovins »

Dans la déprime ambiante du secteur de l'élevage, l'élevage ovin a l'air de s'en tirer pas trop mal avec des revenus constants et des charges qui commencent à diminuer. Pourtant, le moral des éleveurs ovins reste sombre : nombre de brebis en baisse, nouvelle crise FCO, prix de l'agneau qui plafonne (handicapé par un prix des peaux en chute libre et le manque de consommation), incertitudes face à la nouvelle PAC...

LE CHEPTTEL

1) Dans le monde

La Chine est le 1^{er} pays producteur au monde avec 158 millions de têtes. En 2015, la sécheresse en Mongolie intérieure a contraint certains éleveurs à décapitaliser face au manque d'eau. Le cheptel avait pourtant augmenté depuis 2010, le gouvernement chinois ayant redynamisé la production en instaurant une prime à la tête. Au niveau Néo-Zélandais, le temps sec et la diminution des disponibilités fourragères, a favorisé les abattages d'ovins de réforme et donc la décapitalisation des troupeaux. Le cheptel s'est donc replié de 3 % en 2015 (19.2 millions de têtes). En Australie, le cheptel a également de nouveau accusé une baisse de 4% (40.9 millions de brebis).

2) En Europe

Le cheptel reproducteur de l'Union Européenne a augmenté de 0.5 % entre la fin 2014 et fin 2015, pour atteindre environ 63 millions. Cette légère hausse cache toujours de grandes hétérogénéités entre pays. La chute des cheptels grecs (-259 000 têtes) et français (-109 000 têtes) a été compensée par la hausse des effectifs en Espagne et en Roumanie. En effet, après plusieurs années de baisse, pour cause de crise, la production espagnole semble repartir : les effectifs de brebis et d'agnelles saillies étaient en hausse fin 2015 (11.6 millions de têtes). La Roumanie, où le cheptel reproducteur est supérieur à celui de la France, voit ses effectifs augmenter de plus 3 % et atteint 8.6 millions de têtes fin 2015.

Au Royaume Uni, 1^{er} pays européen en termes d'effectifs, le cheptel s'est stabilisé entre 2014 et 2015 (14.6 millions de brebis fin 2015). Le cheptel Irlandais, malgré de bonnes conditions climatiques, accuse une légère baisse (-1% à 2.41 millions de têtes).

3) En France

En France, la décapitalisation ovine reprend entre 2014 et 2015. Les effectifs ont reculé de 2 % sur un an (5.37 millions de têtes fin 2015). Malgré le tassement des coûts de production et le maintien des prix de l'agneau, la recapitalisation des troupeaux ne se fait pas. Pourquoi ? On peut l'expliquer en partie par le renouvellement des générations qui ne se fait pas : la pyramide des âges des éleveurs ovins fait qu'il y a trop d'arrêts d'activités par rapport au nombre d'installations. Il existe aussi dans certaines zones des concurrences entre productions.

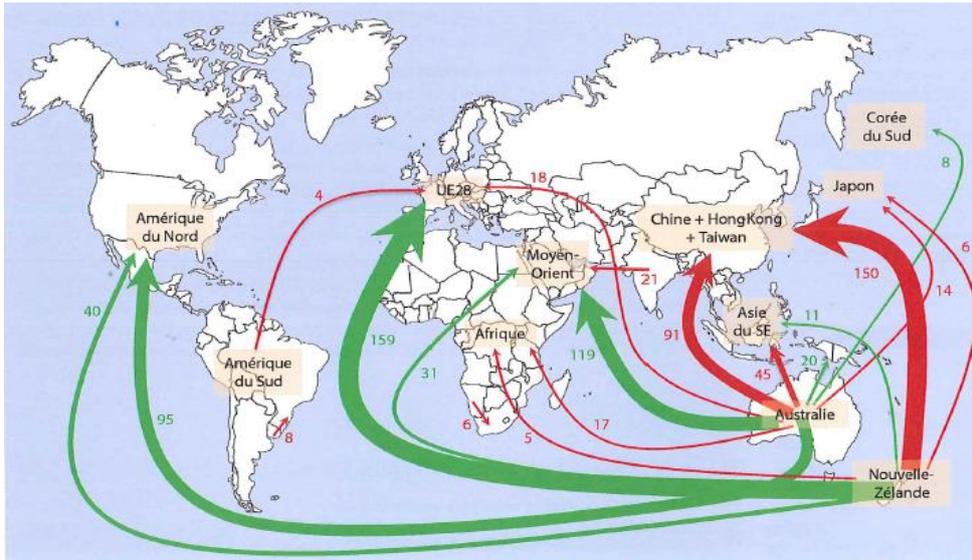
La baisse du cheptel de brebis allaitantes a été plus marquée (-2.7 %, 3.8 millions de têtes). Les grandes régions ovines sont touchées : -3.1 % en Poitou Charente et -4.4 % en PACA. En Midi Pyrénées, la perte de brebis est moins prononcée (-1.2 % avec 1.47 millions de têtes). La baisse du cheptel allaitant a été en partie compensée par le cheptel laitier.

BILAN ET CONSOMMATION

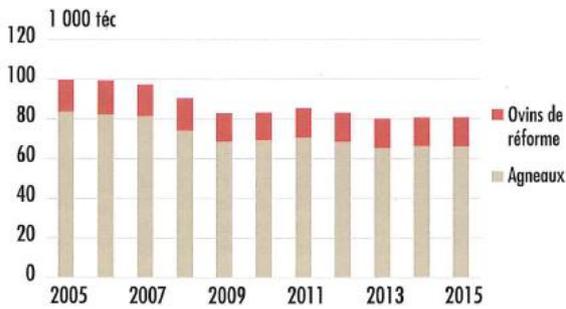
1) Le marché mondial et européen

La production chinoise a un impact fort sur le marché mondial. Malgré l'absence de statistiques fiables, cette dernière aurait progressé en 2015 (conséquence de la hausse, ces dernières années, du prix de la viande ovine sur le marché intérieur et la décapitalisation des troupeaux). En parallèle, le ralentissement de l'économie chinoise a freiné la consommation. Avec de fortes disponibilités intérieures et une demande à la baisse des consommateurs, les importations chinoises ont chuté (-21%), entraînant des répercussions sur les flux mondiaux.

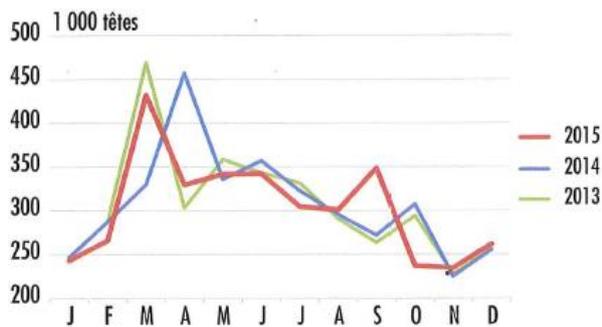
Les flux de viande ovine en 2012 (1000 téc) (Sources : GEB Institut de l'Elevage)



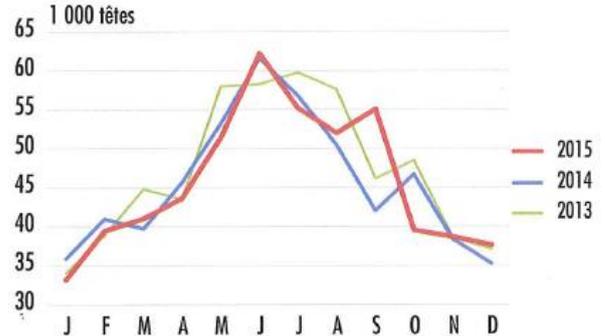
Evolution des abattages contrôlés en France (x 1000 têtes) (Sources : GEB d'après SSP)



Abattages contrôlés d'agneaux



Abattages contrôlés d'ovins adultes



Importations françaises de viande ovine (1000 tec) (Sources : GEB d'après Douanes Françaises)

	Royaume Uni	Irlande	Espagne	Nouvelle Zélande	Total
2011	52.2	18.1	8.7	23.4	111.9
2012	45.2	21.0	10.9	19.0	109.6
2013	45.6	19.53	9.26	17.7	106
2014	43	19	9	17	105
2015	42.9	17	9	18.3	97.1
Evolution 14/15	-1%	-10%	-1%	+7%	-7.5%

En Nouvelle Zélande, malgré la baisse du nombre de brebis reproductrices, le nombre d'agneaux produit a augmenté, grâce aux bonnes conditions climatiques, juste pendant la période de reproduction. Par contre, le poids des agneaux a été limité par la sécheresse qui a suivi. Conséquence : la hausse de production de viande ovine plafonne à 3 %. La consommation intérieure restant un débouché très minoritaire en Nouvelle Zélande, la chute de la demande chinoise, 1^{er} débouché du pays, a affecté les exportations. La viande ovine NZ a été réorientée vers l'Union Européenne (+15 % à 159 000 téc), l'Amérique du nord (+17% à 40 000 téc) et le Moyen Orient (+15 % à 31 000 téc).

Pour l'Australie, le maintien des conditions sèches dans les régions ovines a entraîné un nouveau record d'abattage d'agneaux (+3% / 2014). Les abattages de réformes, par contre, ont chuté de 16 % : ils avaient été en forte hausse lors de la décapitalisation de 2013 et 2014. En conséquence, la production australienne a légèrement augmenté (+1%). Comme pour la Nouvelle Zélande, les envois vers la Chine ont fortement diminué et les volumes australiens ont été redirigés vers le Moyen Orient (+4% à 119 000 téc) et l'Amérique du Nord (+23% à 95 000 téc).

Pourtant en baisse structurelle depuis plusieurs années, l'offre européenne en viande ovine a légèrement progressé en 2015 (+1% à 830 000 téc). Cependant les évolutions par pays sont contrastées. La hausse des abattages en Roumanie, Espagne et Royaume Uni, notamment, ont plus que compensé la chute de production en Grèce et Bulgarie.

Les importations européennes de viande ovine, qui pèsent pour près d'un cinquième de la consommation de l'UE, ont grimpé de 6 % (à 180 000 téc). En effet, la forte hausse des achats de viande néozélandaise (+11% 154 000 téc) a très partiellement été atténuée par la chute des arrivages australiens (- 3% à 18 000 téc) et d'Amériques du sud (- 43 % à 4000 téc). La progression des importations NZ s'est surtout concentrée sur la Royaume Uni, l'Allemagne et la Belgique. La Nouvelle Zélande conforte ainsi sa place de 1^{er} fournisseur de l'UE en viande ovine avec 86 % des importations. Le taux de remplissage du contingent néo-zélandais est ainsi remonté à 76 % en 2015, alors qu'il était en baisse ces dernières années.

Face à la chute de la demande chinoise, les exportations européennes ont, elles aussi, été impactées : elles ont chuté de 79 % vers Hong Kong.

En 2015, la consommation européenne a augmenté de 3 % pour atteindre 992 000 téc. Face à la légère augmentation de la population européenne, la consommation par habitant a également augmenté à 2 kg équivalent carcasse.

2) Le marché français

2.1 La production

La totalité des abattages d'agneaux (abattages contrôlés) ont chuté en France en 2015 à 3.64 millions de têtes (-1.3%). Mais cela est dû à la chute des importations d'agneaux vivants. En effet, les sorties d'agneaux des exploitations françaises ont, en fait, très légèrement progressé (+0.3 % à 3.82 millions de têtes). Le bon contexte économique de la production et les nouvelles conditions d'Aide Ovine peuvent expliquer cette embellie. On note un pic d'abattages en Mars pour Pâques et un second en septembre pour l'Aïd.

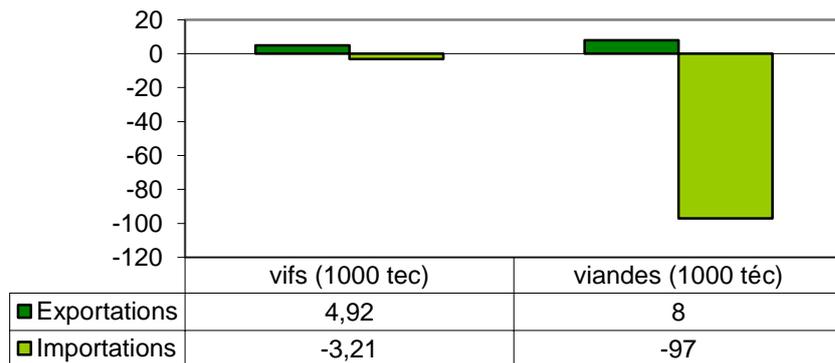
De plus, les prix des aliments en baisse, ont permis aux éleveurs de produire des animaux plus lourds : +1% à 18.1 kg carcasse pour les agneaux.

Les sorties de réformes des exploitations françaises ont chuté de 4.2% (544 000 têtes). Cette baisse, supérieure à celles du cheptel en 2015 indiquerait un vieillissement du troupeau. Cela pourrait avoir un impact sur la production des années à venir.

2.2 Les échanges.

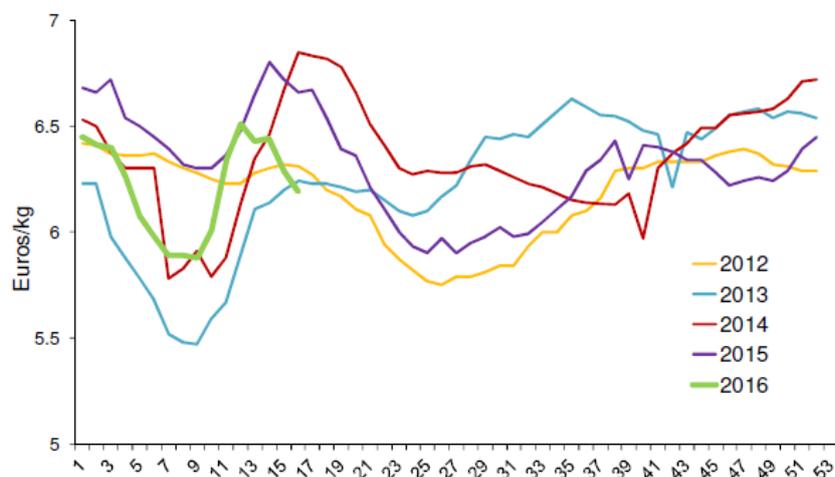
Les importations en vif chutent de 15% (321 000 têtes). L'Espagne est toujours le premier fournisseur de la France, mais ses envois se sont contractés de -8% en 2015. Cette baisse concerne quasi-exclusivement les agneaux. Néanmoins, la part de l'Espagne dans les achats français a progressé en raison de l'arrêt des importations d'agneaux vivants de Roumanie et de Hongrie.

Echanges français 2015 (Sources : GEB d'après Douanes Françaises)

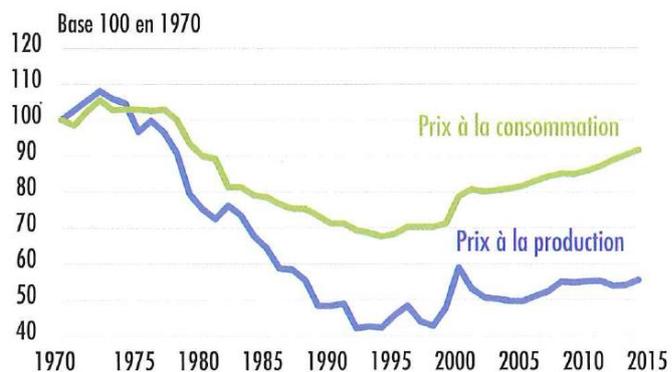


*tec : tonnes équivalent carcasse

Cotation nationale des agneaux de boucherie (Sources : FNO d'après France Agrimer)



Prix déflaté à la production et à la consommation de viande ovine en France (Sources : GEB Institut de l'Elevage d'après INSEE)



Les importations françaises de viande ovine ont fortement chuté en 2015. Cela est dû en grande partie au manque de consommation mais également au recentrage des GMS sur les viandes françaises. Les carcasses réfrigérées représentent toujours le gros des importations (57%). Le principal fournisseur demeure le Royaume Uni (44 % du volume importé). Avec la baisse de la demande chinoise, la Nouvelle Zélande a augmenté ses exports vers la France (+7% à 18 300 téc). Cela concerne surtout de la viande congelée.

Les exportations d'ovins vivants ont rebondi de +3% en 2015 (à 447 000 têtes) après une forte chute depuis 2010. L'Espagne a reçu 349 000 agneaux (+4%) soit 77 % des envois et l'Italie 101 00 têtes (+8%). Ces exportations d'ovins vivants sont essentiellement constituées d'agneaux des bassins laitiers. Elles étaient jusqu'à présent concentrées sur le mois de décembre, mais avec l'étalement de la production dans le rayon de Roquefort, elles se répartissent jusqu'en avril.

2.4 La consommation

Le recul de la consommation française d'agneau ré-accélère en 2015 (-4.5 % soit ~ 170 000 téc et 2.6 kg/an/habitant). L'érosion de la consommation peut s'expliquer par la hausse du prix de l'agneau au détail, mais également par le mouvement en faveur de la viande française qui a poussé les GMS à réduire la présence d'agneaux importés en rayon. Cela a diminué la visibilité globale de la viande d'agneau et pénalisé la consommation.

Les inquiétudes restent entières : la clientèle se réduit et vieillit sur 5 ans. Seuls 51 % des ménages ont acheté de l'agneau en 2015 (53.6 % en 2014). La part des ménages de moins de 35 ans diminue également de 38 % à 26 %.

2.5 Les prix à la production

A 6.32 €/kg de carcasse en moyenne en 2015, le prix de l'agneau (prix moyen pondéré des régions / cotation entrée abattoir) était proche de son niveau record de 2014 (-0.5%). Un manque d'agneaux chronique en début d'année et une Pâques précoce (tout début avril), ont limité la chute saisonnière des prix sur le 1^{er} trimestre.

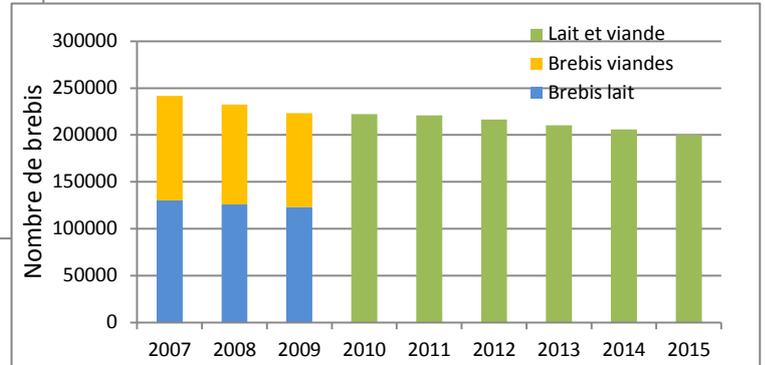
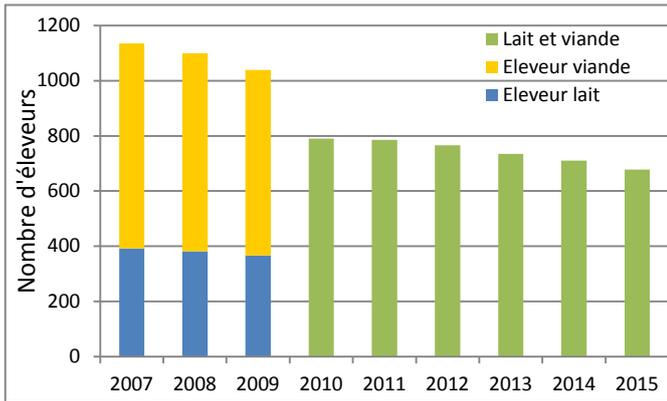
Après Pâques par contre, les cours se sont effondrés pour passer sous le cours de 2014. Le cours de l'agneau a ensuite progressé sur le second semestre en restant en dessous de celui de 2014, malgré un pic en septembre pour l'Aïd. Le prix de peaux et des laines a lui aussi chuté de -3.4% en 2015. Cette baisse fait pression sur les abattoirs et le prix de l'agneau.

LES PERSPECTIVES 2016

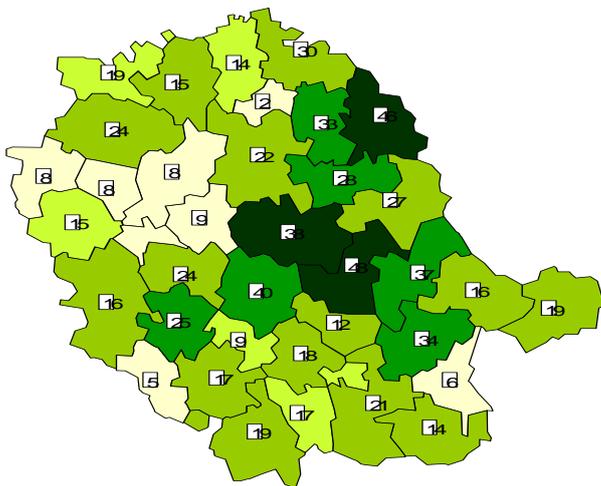
En 2016, les marchés ne devraient pas être encombrés par des productions supplémentaires. En effet, les productions sont attendues en baisse en Océanie. Seul le RU devrait produire davantage. Les questions concernent plutôt les débouchés : la tenue de la demande chinoise, d'éventuelles conséquences du Brexit quand le RU est le 1^{er} marché pour l'agneau européen.

En France, la consommation est de plus en plus tournée vers les produits nationaux. L'enjeu principal pour la filière française reste donc de pouvoir fournir cette potentielle demande d'agneaux français.

Evolution de la production depuis 2007 (Source DDT Tarn données PB puis AO)

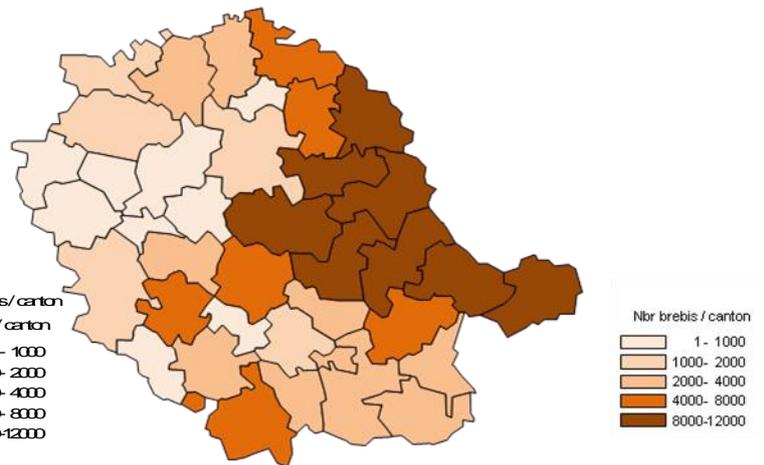


Répartition des ovins du Tarn



Localisation des ovins allaitants

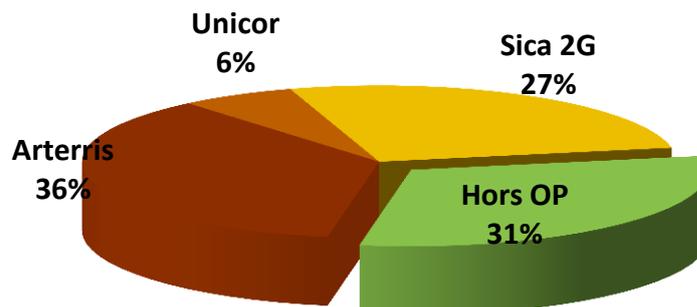
(Source DDT Tarn Déclaration PB 2007 - Carte Maison de l'Élevage)



Localisation de l'ensemble des brebis (viande et lait)

(Source DDT Tarn Déclaration AO 2013 - Carte Maison de l'Élevage)

Une filière bien organisée : répartition des brebis viande (Source ALMA 2012)



LA FILIERE OVINE DU TARN

LES TROUPEAUX OVINS TARNAIS

En 2016, le Tarn comptait au total 200 211 brebis et 678 éleveurs (déclaration Aide Ovine pour les éleveurs de plus de 50 brebis) contre 205 854 brebis en 2015 et 710 déclarants. Il faut noter qu'avec l'évolution de la PB (Prime à la Brebis) en AO (Aide Ovine), tous les petits détenteurs de 10 à 50 brebis ne sont plus comptabilisés dans ces statistiques depuis 2010 (cf. graphiques ci-contre). Cela explique la baisse importante du nombre de déclarants entre 2009 et 2010. Par contre, le nombre global de brebis reste assez stable du fait de la possibilité de déclarer les agnelles en remplacement des brebis de réformes. Autre changement : l'AO est identique pour les ovins allaitants et laitiers. Nous n'avons donc plus la distinction des deux productions dans ces chiffres.

On peut noter que la production allaitante est bien présente sur tout le département. Elle exploite les zones difficiles (zones de montagne, causses, zones à faible valeur agronomique...) et valorise les céréales en zone de plaine. Depuis une dizaine d'années, le département a perdu plus de 15 % de son effectif ovin viande. A part une période entre 1998 et 2001 où le nombre d'élevages tarnais s'était légèrement stabilisé, la disparition des élevages ovins est constante depuis une vingtaine d'années. On observe, en parallèle, une modernisation des exploitations qui passe avant tout par leur spécialisation. En effet, l'effectif moyen des troupeaux augmente en dix ans de 130 à 150 brebis. Cela reste quand même un effectif assez faible par rapport à d'autres régions de France. Les plus petits troupeaux sont généralement associés à un autre atelier sur l'exploitation.

Cette production d'agneaux, souvent mal connue, possède de réels atouts pour installer des jeunes ou créer des ateliers de diversification :

- C'est une production aussi rentable qu'une autre. Des références ovines départementales le montrent.
- L'installation est facilitée (retour rapide de trésorerie, investissements limités...)
- La filière est organisée avec des débouchés assurés.
- C'est un élevage qui bénéficie auprès du consommateur d'une image de qualité du produit et de qualité de l'environnement.

La production laitière est concentrée sur le Nord-Est du département. L'effectif moyen des troupeaux laitiers (~330 brebis, données ALMA) est plus élevé que celui des troupeaux allaitants. Ce sont en grande majorité des troupeaux spécialisés.

UNE PRODUCTION ORGANISEE

L'ensemble des partenaires de la filière viande est réuni au sein du **Comité Interprofessionnel de l'Agneau du Tarn (CIAT)** où sont mis en commun les moyens du département pour orienter, dynamiser et développer la production d'ovins allaitants. Le CIAT est composé des groupements de producteurs, de la Fédération Départementale Ovine, de la Maison de l'Élevage du Tarn, de la Chambre d'Agriculture, de la société BIGARD et du Syndicat des bouchers du Tarn.

La production ovine tarnaise est principalement structurée autour de 3 organisations de producteurs : ARTERRIS, SICA2G et UNICOR. En viande, ces trois groupements de producteurs regroupent environ 230 éleveurs allaitants et 67 000 brebis (soit près de 50 % des détenteurs de plus de 50 brebis et 70 % des brebis tarnaises).

Aujourd'hui, l'ensemble des structures est impliqué dans des démarches de qualité Label Rouge. On trouve ainsi deux marques de Label Rouge avec un cahier des charges identique : **Agneau Fermier des Pays d'Oc** et **Lou Pailloil**.

Les principales caractéristiques de ce cahier des charges sont :

- Un agneau de bergerie âgé de 60 à 150 jours.
- Une alimentation à partir du lait de la mère et complétée avec des céréales et des aliments agréés par un organisme indépendant.
- Une identification des agneaux dès la naissance, associée à la tenue d'un carnet d'agnelage et de santé permettant de garantir la traçabilité et la qualité du produit jusqu'au consommateur.

APPUI TECHNIQUES 2015

Descriptif d'exploitation.

	2011	2012	2013	2014	2015	1/3 sup*
SAU (Ha)	78	76	75	79	76	79
SFP Ovine (Ha)	44	41	44	42	46	45
Chargement apparent (Brebis/ha)	8.3	8.6	8.1	8.1	8.3	7.8
Main d'œuvre ovine (effective)	1.2	1.1	1.1	1.1	1.2	1.1

* Nous avons analysé dans un premier temps, l'ensemble des exploitations. Ensuite, nous avons extrait le tiers supérieur des élevages : ceux pour lesquels nous avons la marge brute par brebis était la plus élevée.

Résultats techniques.

	2011	2012	2013	2014	2015	1/3 sup
EMP (Effectifs Moyen de Présence)	340	356	339	324	369	338
Productivité (nbr agnx. produits/brebis an) (%)	1.35	1.35	1.31	1.28	1.31	1.57
Taux de mise bas (%)	93	94	95	96	97	107
Prolificité (nbr d'agneaux nés / mise bas) (%)	163	168	161	160	162	173
Taux de mortalité des agneaux (%)	13.9	16.4	15.3	16.4	17.2	15.2
Taux de renouvellement (%)	22	18	19	20	19	19
Total des Concentrés / EMP / an (kg)	211	206	207	194	209	231
Concentrés Brebis / Brebis / an (kg)	137	133	131	122	112	122
Concentrés Agneaux / Agneaux / an (kg)	70	67	72	72	74	69
Prix moyen des concentrés	0.33	0.27	0.29	0.26	**	**

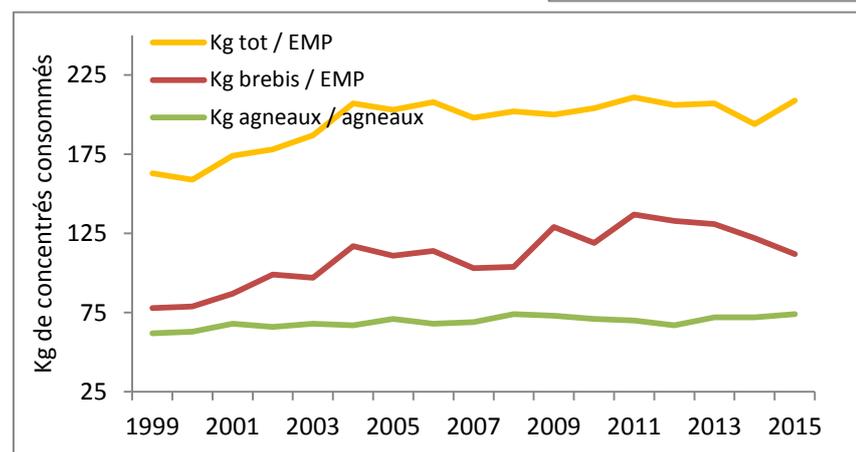
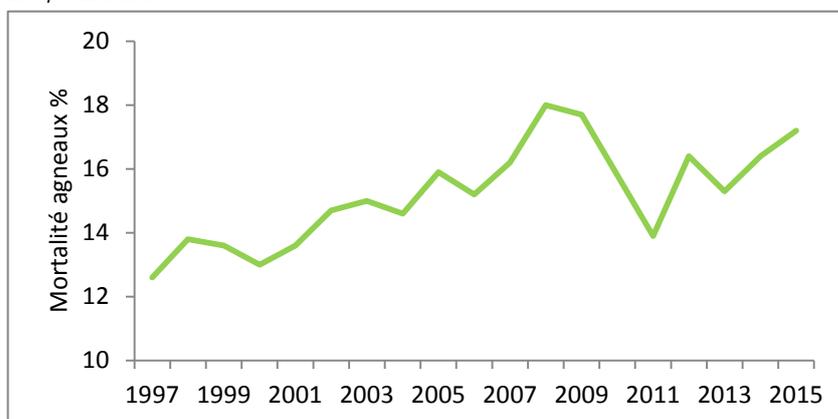
** Information 2015 non disponible à ce jour dans l'extraction de TEOvin.

Ventes des agneaux.

	2011	2012	2013	2014	2015	1/3 sup
Prix moyen agneaux tout type (€)***	106	110	113	116	123	129
Poids moyen des agneaux boucherie	17.90	18.02	17.97	17.34	17.65	17.56
Prix moyen des reproducteurs femelles	115	115	117	121	**	**
% de reproducteurs vendus	3.2	3.7	3.1	2.6	6.5	9.6

*** Comprend la vente d'agneaux légers, lourds et les ventes de reproducteurs.

La mortalité agneaux augmente régulièrement depuis 10 ans. Elle est compensée par une hausse du taux de mise bas et de la prolificité. En 2015, à 17.2 %, elle remonte au niveau haut de 2008-2009.



Les quantités de concentrés consommés sont en constante augmentation depuis plus de 10 ans. Par contre, le résultat technique est stable, autour de 1.3 agneaux produits par brebis. Mais les composantes de cette productivité évoluent : plus de prolificité et plus de mortalité.

RESULTATS TECHNICO-ECONOMIQUES 2013

LES ELEVAGES EN APPUI TECHNIQUE

Ces résultats sont issus du nouveau logiciel TEOvin et de la nouvelle base de données qui lui est associée. Ce changement de logiciel et la modification des programmes France AGriMer, ont conduit les structures d'Appui Technique à réaliser moins de GTE (Gestion Technico-Economique) pour la campagne 2015. Il faut donc noter que l'échantillon de cette campagne est différent des années précédentes. Jusqu'à présent, les résultats étaient issus d'une centaine d'exploitations ovin-viandes du Tarn suivies en appui technique par les techniciens des organisations de producteurs et de l'EDE. Pour la campagne 2015, seules 50 GTE ont été réalisées par ces mêmes structures. Ce sont à ~ 60 % des exploitations spécialisées ovines. Les autres ont des ateliers complémentaires de ruminants ou de cultures de vente.

En 2015, les troupeaux suivis avaient un effectif moyen de 369 brebis (EMP : Effectif Moyen de Présence = nombre de brebis présentes en moyenne sur l'année) pour une SAU de 76 ha et une SFPO de 46 ha. Ce qui nous donne au final un chargement moyen de 8.3 brebis / ha SFPO. Ce chargement est globalement en diminution depuis 10 ans. De 9 à 10 brebis / ha dans les années 2002 à 2006, il est aujourd'hui au-dessous des 9 brebis / ha, conséquence, peut-être, d'une adaptation de la taille des troupeaux aux sécheresses successives.

LES RESULTATS TECHNIQUES

Le taux de mise bas (97 % en 2015), qui avait baissé de manière significative en 2011, remonte depuis 2 ans et atteint les niveaux hauts des années 2000 à 2008 (96 à 98%). En 2015, 97 brebis sur 100 mettent bas en moyenne dans les élevages. Ce qui veut dire que, sur une bonne partie des élevages, toutes les brebis ne mettent pas bas une fois par an. La chasse aux brebis improductives reste donc une priorité pour se rapprocher d'un taux minimum de mise bas de 100 %.

La prolificité se stabilise autour de 1.62 agneaux / mise bas. C'est un critère, qui dépend entre-autre de la génétique des troupeaux, et qui peut être rapidement amélioré. Mais il peut également rapidement se dégrader si l'éleveur n'investit plus un minimum en génétique et surtout s'il néglige son alimentation.

Pour ces deux derniers critères, les écarts entre élevages restent importants. Le taux de mise bas varie de 0.54 à 1.37 mise bas / brebis / an : ces différences s'expliquent par le système de reproduction (les systèmes 3 en 2 se rapprochent de 135 % mises bas par an). La prolificité varie de 1.15 à 2.19 agneaux / mise bas. Pour ce critère, la race et la synchronisation artificielle des chaleurs rentrent en compte.

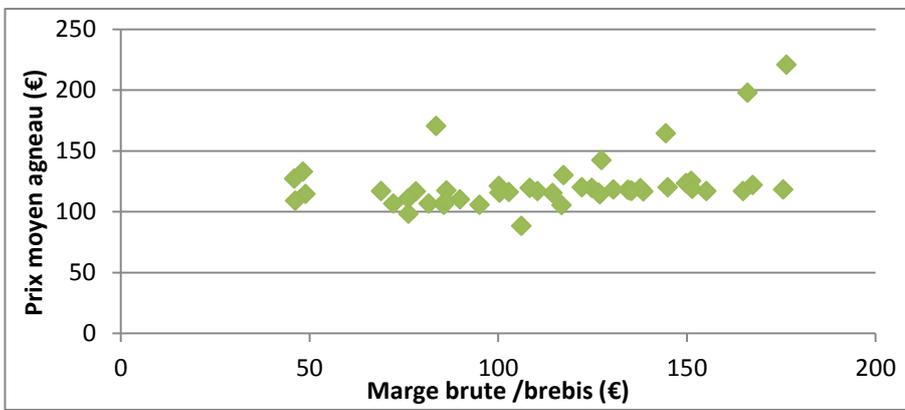
La mortalité des agneaux continue ses fluctuations (17.20 %). Ce critère était pourtant repassé à un niveau acceptable en 2011 (13.9%) après 5 ans à un niveau trop élevé. Pour rappel, ce taux était bien moindre il y a une dizaine d'années (entre 13 et 14 % entre 1998 et 2002) et a tendance à augmenter (Cf. graphique ci-contre). Les écarts entre élevages sont importants (5 à 28 % en 2015). Certains éleveurs avec près de 30 % de mortalité ont parfois du mal à expliquer ce taux. D'autres ont subi des problèmes sanitaires bien identifiés (problème de fièvre Q ou colibacillose,...).

Conclusion, le taux de productivité numérique augmente légèrement par rapport à l'an passé et se fixe à 1.31 agneaux produits par brebis en 2015. De manière générale, quel que soit l'échantillon considéré, le nombre d'agneau moyen produits dans le Tarn se situe autour de 1.30. Certaines années, des crises sanitaires (FCO, SBV) ou de mauvais fourrages (conséquence d'une mauvaise météo) peuvent expliquer de moins bons résultats. Malgré cette stabilité moyenne, il existe toujours de grandes hétérogénéités (de 0.55 à 2.05 agneaux produits / brebis / an) : les marges de progrès existent.

Le tiers supérieur a tous les ans des résultats techniques plus élevés (1.57 agneaux produits). Cette année, le taux de mise bas est toujours supérieur à 100 (107% en 2015). Ces éleveurs maîtrisent également la mortalité des agneaux (15.2 %) même avec une prolificité élevée (173 %).

Les quantités de concentrés globales consommées se maintiennent entre 200 et 210 kg depuis quelques années (209 kg total / brebis en 2015) et restent loin des consommations des années 1998-2000 (environ 160 kg / EMP / an).

Les quantités de concentrés consommés par agneau continuent à augmenter cette année avec 74 kg de concentrés agneau / agneau / an. Pourtant le poids moyen des agneaux de boucherie est stable ces dernières années entre 17.5 et 18 kg carcasse. De manière générale, il faut veiller à l'avenir à optimiser les quantités de concentrés consommés qui représentent près de 70 % des charges de l'atelier ovin.



Le prix de l'agneau : ce n'est pas le prix de l'agneau qui fait les hétérogénéités de Marge Brute.

Résultats économiques.

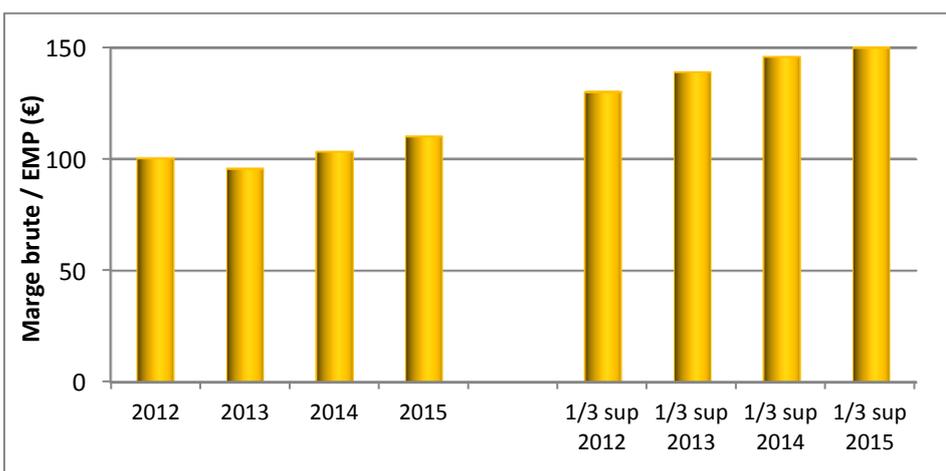
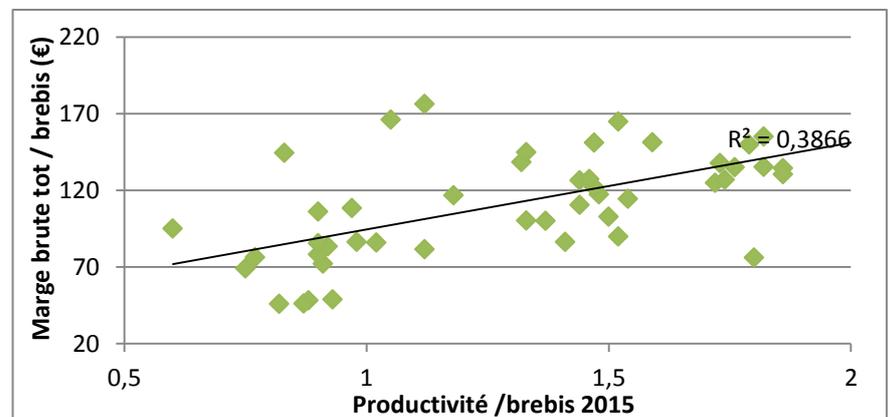
	2011	2012	2013	2014	2015	1/3 sup
Prime technique / EMP (€)*	24.5	25.9	24.1	24.4	*	*
Produit brut total / EMP (€)	172.9	187.0	182.2	178.8	195.0	251.0
Charges alimentaires / EMP (€)	48.6	59.8	60.5	51.1	53.6	60.8
Charges du sol / EMP (€)	9.1	10.3	9.7	9.1	7.9	8.13
Charges autres / EMP (€)	14.5	16.5	16.5	15.3	23.3	30.3
dont charges véto / EMP (€)	5.3	6.0	6.1	6.2	7.7	10.1
dont charges repro / EMP (€)	3.1	3.6	3.1	2.7	3.1	3.0
dont cotisations / EMP (€)	1.9	2.6	2.7	2.8	2.9	2.9
Total des charges / EMP(€)	72.0	84.5	86.4	75.6	84.9	99.2
Marge brute production / EMP (€)**	74.9	78.1	74.6	80.9	86.4	118.4
Marge brute production de l'atelier (€)**	25967	31565	26072	27086	32752	40304
Marge brute / SFPO (€)	773.9	842.1	762.8	844.3	906.38	1176.2
Marge brute / EMP (€)	96.5	100.4	95.7	103.3	110.1	151.8
Marge brute totale de l'atelier (€)	32482	39356	32473	33625	40590	50696
% Marge brute / Produit	55	53	51	57	54	61

* Toutes les aides concernant la production de l'atelier ovin. **ATTENTION** seule les aides couplées sont prises en compte (aucun DPU n'est pris en compte). Information 2015 non disponible à ce jour dans l'extraction de TEOvin.

** Primes structurelles non comptées (ICHN)

La Marge Brute par Brebis est liée à la Productivité.

Cependant les charges opérationnelles pèsent lourds ces dernières années : la corrélation est moins forte entre productivité et marge brute



Une marge brute entre 95 et 110 € depuis quatre ans.

La productivité a peu bougé entre 2012 et 2015. Par contre, le prix de l'agneau qui continue à augmenter, et la nouvelle AO, couvrent plus ou moins le surplus de charges opérationnelles.

LES RESULTATS ECONOMIQUES

Le prix moyen des agneaux est de 123 € pour cette campagne 2015. Le changement d'échantillon est sûrement en cause dans la variation de ce prix (+ 7 € / agneau). Si l'on regarde uniquement le prix des agneaux de boucherie, le prix moyen reste le même à 123 € pour 2015. Ce n'est donc pas le % de reproducteurs vendus qui fait la différence (pourtant plus élevé cette année). Avec moins d'exploitations suivies, ce sont les quelques éleveurs faisant de la vente directe qui font bouger le prix moyen (cf. schéma p.11). De manière générale, les prix des agneaux varient en fonction de la période de production et de la qualité (poids, conformation, gras). Certains éleveurs vendent des reproducteurs ou des agneaux en vente directe et arrivent à un prix moyen plus élevé (jusqu'à 220 € de moyenne pour certains) mais ils ont également d'autres charges et d'autres contraintes d'élevage (charges de travail notamment).

Avec la réforme de la PAC, la nouvelle Aide Ovine prend effet en 2015 avec ces différents niveaux : 15.25 € de prime de base + 2 € pour les 500 premières brebis + 3 € de prime contractualisation + 6 € de prime SIQO ou productivité. Soit au total près de 26.25 € / brebis. L'aide Ovine n'est pas la seule composante de la rubrique « primes techniques ». Sont comptabilisées ici des aides techniques mais également des aides d'urgences liées au troupeau (sécheresse, minimis, etc...). En 2015, la nouvelle extraction ne permet pas pour l'instant d'isoler le montant de ces primes.

Avec les résultats techniques, le prix moyen des agneaux, et les aides à la hausse, le produit brut est donc forcément en augmentation (195 €/ brebis). Le groupe de tête reste à un niveau plus élevé avec 251 € / brebis.

Malheureusement, les charges opérationnelles repartent à la hausse et atteignent les 84.9 €/brebis ! Pour rappel, elles se situaient autour de 50 €/ brebis dans les années 2000. Elles atteignent donc encore un triste niveau record.

Cette hausse constante des charges depuis 10 ans (+30 € entre 1999 et 2008) est essentiellement liée aux charges d'alimentation (+ 15 € entre 2005 et 2015) avec :

- des quantités supplémentaires de concentrés utilisées (+40 kg / EMP depuis 10 ans)
- l'augmentation du prix du concentré (lié à la volatilité des prix des matières premières).

Cette année pourtant aucun problème météo n'a induit des achats de fourrage ou de concentrés supplémentaires.

Malheureusement les écarts de niveau global de charges entre élevages sont toujours importants (de 31 € à 164 € !). On voit que les éleveurs avec des chargements de brebis plus faibles à l'hectare ont des charges opérationnelles globales moindres. De manière générale, on peut espérer, qu'à niveau technique identique, ces charges pourront redescendre au niveau plus acceptable des années 2000. On peut également se poser la question de la production fourragère des exploitations : niveau de chargement, production de qualité à moindre coût, etc... Ce travail sera de plus en plus incontournable pour rationaliser les achats.

Les autres charges d'élevage sont également plus importantes dans l'échantillon de cette année. Cela est dû, comme pour les prix des agneaux, à une plus grande proportion d'éleveurs pratiquant la vente directe : les charges d'abattages, de découpes et les autres charges liées à la vente directe sont comptées ici.

En conclusion, la marge brute en 2015 atteint, pour notre échantillon, 110.1 € / brebis et 40 590 € au total. Il est important de noter qu'il existe toujours à ce niveau économique, une très grande hétérogénéité des résultats. Le groupe de tête est à 151 € de marge brute par brebis, soit environ 40 € de plus par brebis que la moyenne.

En conclusion, l'échantillon de cette campagne a une marge brute qui a augmenté. Cela peut s'expliquer par :

- Des résultats techniques en hausse et donc des agneaux en plus.
- Les prix d'agneaux au plus haut et la nouvelle AO revalorisée, ont permis de compenser la hausse des charges opérationnelles.

Il existe toujours de grandes disparités entre les éleveurs. Ces écarts viennent essentiellement de leur technicité : les éleveurs les plus productifs et maîtrisant leurs charges ont toujours les meilleurs résultats économiques.

Quel que soit le contexte de marché ou de saison, les écarts majeurs de résultats viennent des éleveurs eux-mêmes et des exploitations. Un éleveur a tout intérêt à adapter et maîtriser son système de reproduction. Certains critères techniques doivent être optimisés (chasse aux brebis improductives, organisation de la reproduction, la limitation de la mortalité des agneaux par une bonne alimentation des mères, le respect de règles d'hygiène...). Cela dans le but de maintenir une productivité optimale. Les charges opérationnelles doivent être également maîtrisées. Pour cela, la gestion de l'alimentation doit être réfléchie en priorité (qualité des fourrages, autonomie des exploitations, optimisation des fourrages et du pâturage...).